

La soie vaudoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Veillées de chasseurs

VI

L'abbaye du gibier

« Au temps où les bêtes parlaient ». Ainsi s'expriment volontiers les conteurs de vieilles histoires. Que messieurs les conteurs me pardonnent, mais ils sont plus ignares que le laperon qui vient de naître. Les bêtes parlent encore, elles n'ont jamais cessé de parler et, à notre époque d'instruction laïque, gratuite et obligatoire, leur langage est même plus châtié que celui de nombre d'êtres qui se croient au-dessus d'elles, parce que sur leur pelage, ils en portent un autre en drap d'Angleterre ou de Moudon.

Pour entendre parler les bêtes des bois, par exemple, vous n'avez qu'à vous étendre sur la mousse, entre les sapins du Jorat, et à faire le mort. C'est une école qui vaut bien des universités. Il est surtout instructif d'apprendre ce que ces animaux pensent des hommes. Une rare bonne fortune me permit de connaître l'opinion qu'ils ont des chasseurs. C'était non loin du Refuge, par une belle matinée de juin. Selon leur coutume, les nemrods de la Diana lausannoise se remettaient gaîment des émotions et des déceptions de la dernière saison de chasse. Leurs carabines ne leur servaient plus qu'à trouver des cartons et, au lieu de se planter dans le flanc des chevreuils, leurs coutelas s'attaquaient uniquement à des gigots rôtis, à des pâtés ou à des jambons roses et blancs. De même, les antiques poires à poudre étaient remplacées par d'innombrables flacons de cette divine tisane septembrale dont Noé avait meublé un « carnotzet » de l'arche.

Assis à l'écart de cette cynégétique agape, je fus fort surpris de voir que le gibier ne s'était pas enfui et qu'il paraissait même en liesse autant que les chasseurs. Comme si quelque trêve animale eût été signée, les bêtes les plus diverses se trouvaient réunies en une troupe fraternelle. Le lièvre, le blaireau, le chevreuil, voisinait avec maître renard ; un corbeau, un pivert et une paire de ramiers semblaient être devenus les meilleurs amis d'un chat à moitié sauvage ; sur un rameau de sapin, un épervier disait des tendresses à une frêle hirondelle. Vous pouvez croire si j'étais tout oreilles !

Il ne me fallut pas bien longtemps pour comprendre ce que toutes ces bêtes faisaient là, tandis qu'à deux pas le Refuge faisait entendre, en une rabelaisienne harmonie, les éclats de voix, les joyeux refrains, les rires, les pétards des bouchons qui sautent et le cliquetis des verres et des écuelles. Ainsi que la Diana, le gibier avait son « abbaye ». Le clou de cette abbaye, c'était le spectacle même que les chasseurs donnaient sans y penser aux créatures de la forêt. Et rien n'était plus divertissant que de voir de quel œil amusé elles suivaient, à travers la ramée, les faits et gestes de ceux qui leur causent tant de terreurs dans le dernier quart de l'année. La vérité m'oblige à dire que leurs propos à l'endroit de la Diana n'étaient pas toujours empreints de charité. Comme je m'honore de posséder de bons amis parmi ses chasseurs, je ne reproduirai ici que les remarques les plus anodines de leurs observateurs de ce jour de fête.

— Qui donc, demandait le pivert en désignant du bec un personnage affairé autour de la cuisine installée en plein vent, qui donc est ce chasseur en tablier et manches retroussées ?

— C'être, répondit le chevreuil timidement, avec un fort accent tudesque, c'être Moussié le capitaine Oscar, le maître-queue patenté du Diana-Verein.

— Et cet autre au poil grisonnant, qu'on a mis au haut bout de la table ? demanda le corbeau.

— C'être le vénéré président, Moussié Félix. — J'en vois un qui a une belle barbe rousse, comme votre fourrure, maître renard, fit l'épervier. Qui cela peut-il bien être ?

Alors le blaireau d'expliquer dans son patois :

— L'è on gaillà qu'on l'ai de Fine-Lame, du que l'è avocat. Baillèrè grô po savai menà la leingua coumeint stu l'hommo. Diaut que fà tant biau l'oûre à Grand Conset.

— Je connais d'ouï-dire le monsieur qui est assis en face de lui, fit le chat avec un bon accent vaudois. Du temps que j'étais en place au Chalet-à-Gobet pour étertir les rattes et les derbous, la mère Rod achetait chez lui les remèdes pour les vaches gonflées. C'est Marius de Belle-rive, un tout terrible de la Bande Noire, avec James le broyeur de noir, avec le Papa des renards, et François le champion des lutteurs et une triclée d'autres.

— Il me semble reconnaître aussi celui qu'ils appellent Floridor, dit le renard. Il n'a pas l'air tant bon, lui non plus.

— Moi, fit l'un des ramiers, je ne le redoute pas, il ne tire que sur les pigeons domestiques.

— Mais... mais... mais... bégaya le lièvre, ce... ce... ce... lui... lui... lui... qui... qui... nous... nous... veut... veut... veut... le... plus... de mal... mal... c'est... Po... Po... Po... Popol... Il... nous... nous... as... as... somme... a... a... vec... sa... gou... gou... gourde...

— Quaisé-tè, avoué sa gourde ! interrompit sire tesson, onna gourde n'è pas on pétairu !

— Signori, dit l'hirondelle, qui venait d'Italie, ze trouve qu'toutes ces sasseurs ils sont des bons garçons. Ils nous fichtent la paix les trois-quarts de l'année et nous permettent d'avoir, comme leurs seigneuries, une feste grandissime. Ma, il est pourtant oune chose qu'elle m'étonne de leur part : pourquoi qu'ils se montrent cruels tellement pour ces bouteilles, qui ne leur font de mal aucune. Dans mes voyages, z'ai vu l'Afrique, le Transvaal, le Zapon, la Mandourie ; eh bien, z'amaï ze n'ai rencontré oune nombre si grande, si innépouvantable de cadavres !...

— Attein pi, m'n ami ! s'exclama le blaireau, attein pi, la fita s'einmode solameint.

V. F.

Au clair. — C'était avant la vendange. Un citadin qui était allé se promener dans le vignoble, demande à un vigneron :

— Voyons, M. B..., j'aimerais avoir votre opinion. Quel vin pensez-vous que nous aurons cette année ?

Le vigneron se gratte derrière l'oreille et répond avec bonhomie :

— Eh bien... monsieur, je crois que nous aurons... du 1917.

On ne pào pas todzo plliorà !

LO GUELATA COMMUNAT. — La maison dè coumouna dè Vela... a on grand guelatà que ne sai quasu à rein, et coumeint dein lo teimps on lo cotàvè pas, tsacon l'ai allàvè peindrè la buia quand ne fasai pas lo teimps dè la chetsi que dévant.

Mà lè coumarè l'ai portàvnt leu buia sein la toodrè et ma fài le degottàvè tant que lo plianti coumeinça bintout à sè mouzi et à sè pourri. La municipalità dut s'asseimbià po decidà dè lo fèrè referè.

Lo syndiquo, furieux d'ài frais que cein fasai à la coumouna, preind la parola et fà :

— Cè coumerce ne pào pas dourà, et du z'ora mè vè cotà à clià et ne laissez pe nion peindrè pè lo guelatà que lè municipalpax, lo menistre et lo dzudzo dè pè !

ON REMIDO PO LÉ Z'AURO. — On gaillà qu'étai malàdo avai dû consurta lo maidzo que l'ai baillà

on ordonnance à fèrè preparà tsi l'apothiquiero. Mà quand ve lo remido, que l'étai onna botolhie pleinna de n'affèrè dzauno-tolon, qu'on arai djurà que l'étai d'ao lezi, lo gaillà qu'étai prào dolliet s'ein degottà et diabe la gotta que s'ein eingozellà.

Tot parà quand bin ne pre pas cé remido, coumeinça à allà mī et fut bintout tot gari, et adon reincontrà on dzo lo maidzo que l'ai fà :

— Et pi ! cé remido a-te fè d'ao bin ?

— Oh ! destra !

— Ah ! bon ! Et dièro ài-vo prài dè cliàio botolhies ?

— Oh ! n'ein n'è mein prài !

— Et adon, porquē mē dītēs-vo que cein a fè d'ao bin ?

Oh ! bin, vouaïque ! L'est verè que n'ein n'è min prài ; mà me n'onellio a volliu ein agotta iena, et l'ein est moo. Et l'est mè qu'héritè.

Diagnostic. — Un bon vieux médecin ne pouvait se décider à renvoyer sa cuisinière infidèle.

— Comment pouvez-vous la garder ? lui demandait un de ses confrères.

— Que voulez-vous, je suis habitué à elle.

— Oui, mais elle vous pille effrontément.

— Je le sais.

— Et vous ne la mettez pas à la porte ?

— Mon cher confrère, j'ai étudié le tempérament de cette fille. Elle me vole, c'est vrai, mais je crois que c'est nerveux, chez elle.

Feuilles d'hygiène et de médecine populaire. — Sommaire du N° du 15 janvier. — L'insuffisance alimentaire et ses conséquences : Dr Eug. Mayor. — Le chloroforme iodé en chirurgie de guerre et dans diverses lésions de la peau. — Traitement des plaies infectées. Traitement de l'otite moyenne purulente chronique. Emploi de la neige comme moyen de nettoyage. — Manière de préparer la poudre de viande. — Contre la constipation chez les enfants. Nettoyage du nickel. Entretien des chaussures en cuir verni. Allumettes salées. Choux aux marrons. Potage d'oignons à la semoule.

LA SOIE VAUDOISE

Chantez, chantez, jeunes magnananelles !

DANS son numéro du 8 décembre dernier, le *Conteur* a publié un article de M. C. P. rappelant les essais tentés à Lausanne, dans les années 1862 à 1865, en vue d'introduire en ce pays la culture du mûrier pour l'élevage du ver-à-soie.

M. Deladœy, commissaire cantonal des guerres, avait fait une plantation de mûriers dans sa propriété du Pré-du-Marché. Les cocons élevés étaient envoyés bruts aux filatures de soie de Zurich.

Des écoliers élevaient aussi chez eux, pour leur amusement, des chrysalides de ver-à-soie qu'un de leurs amis, un Japonais, avait fait venir de son pays. C'était, disait celui-ci, de la « graine de ver-à-soie ». Mais les chenilles, il fallait les nourrir ; on leur donnait à manger des feuilles d'élan du Japon. Il y avait entre autres de beaux spécimens de cet arbre dans la campagne des Epinettes. Ces jeunes sériculteurs portaient les cocons chez M. Deladœy, qui leur donnait quelques sous.

La plupart des mûriers blancs plantés à Lausanne, en 1862, ont disparu. Les derniers bordaient l'avenue d'Ouchy ; ils ont été enlevés lors du rélargissement des trottoirs.

Mais des essais plus importants et plus sérieux de sériculture ont été tentés dans notre pays, ainsi que l'attestent les renseignements que voici. Nous les devons à l'obligeance de M. G.-A. Bridel, directeur, qui possède, pour ce qui concerne le canton de Vaud, et particulièrement Lausanne, une source intarissable de renseignements précis, intéressants et aussi complets que possible.

A la Société vaudoise d'utilité publique.

Dans la séance du 16 août 1837 de la Société d'utilité publique, M. Alexis Forel présenta une notice

fort intéressante sur la culture du mûrier et l'éducation du ver à soie dans le canton de Vaud. Il montra que la culture du mûrier blanc n'est pas impossible chez nous puisqu'elle prospère dans plusieurs contrées voisines. Il donna divers renseignements sur cette culture, dont il a tenté l'essai et invita les propriétaires du canton à faire des expériences en vue d'introduire une branche nouvelle d'industrie qui pourra être très utile à nombre de personnes.

Une longue discussion s'engagea sur la question soulevée par M. Forel.

M. Gray, propriétaire à Cour sous Lausanne, prit l'engagement de faire sur son domaine l'essai de la culture du mûrier.

M. le Dr Nicati père, rappela que la culture du mûrier avait reçu une certaine extension dans le district de Cossonay quarante ans auparavant, soit déjà à la fin du XVIII^e siècle, par les soins de la famille Gaulis. L'établissement a été dans un état prospère et les produits ont été trouvés de bonne qualité.

M. le professeur Chavannes, dit se rappeler d'avoir vu, dans sa jeunesse, un établissement semblable à Vevey. Le défaut de moyens pécuniaires et quelques échecs provenant de l'intempérie des saisons, dont on n'avait pas assez tenu compte, ont fait tomber cette entreprise. Aujourd'hui, ajouta M. Chavannes, que la culture du mûrier a fait de grands progrès, il serait facile de surmonter les obstacles que paraissent présenter chez nous les écarts brusques de température.

M. le pasteur Gély, de son côté, se rappela avoir été témoin, dans sa jeunesse, d'un essai de culture du mûrier à Lausanne, par des réfugiés français. Cette industrie prospéra tant qu'elle fut dirigée par ses initiateurs. A leur mort, elle tomba en des mains inexpérimentées et sombra.

De pareils essais avaient été faits aussi à Moudon.

M. le professeur Chavannes, mentionnant un essai à Soleure, qui paraissait devoir répondre à l'attente des initiateurs, dit que si la culture du mûrier réussit à Soleure, à plus forte raison doit-elle prospérer dans le canton de Vaud, où la température est plus favorable.

MM. Jules Chavannes, Roud, Recordon, Porta et Debonrepos ont cité encore des faits semblant prouver que le mûrier est déjà acclimaté chez nous.

M. Dapples, forestier, a parlé du développement que la culture du mûrier a pris en Allemagne, en Saxe et en Bavière, notamment, dans des climats moins favorables que le nôtre.

M. Forel a ajouté encore quelques nouveaux détails sur les expériences faites sous ses yeux. Il a cité l'autorité de personnes très compétentes qui pensent que la culture du mûrier est très possible chez nous. La difficulté de trouver un débouché aux produits a été, selon lui, la seule cause qui a fait abandonner les essais tentés précédemment.

L'assemblée a décidé l'impression et la diffusion du très intéressant travail de M. Alexis Forel. (On trouve cette notice reproduite *in extenso* dans le *Journal de la Société d'utilité publique*, année 1837, page 426).

La sériciculture à Mézery.

Peu après cette séance et à titre de preuve nouvelle de la possibilité de pratiquer chez nous l'élevage du ver à soie, M^{me} de Constant-Polier, à Mézery, près Lausanne, envoya au Musée cantonal, un écheveau de la soie qu'elle avait récoltée l'année précédente. Cette soie a été jugée de très bonne et très belle qualité.

Et voici, à ce propos, ce que nous lisons, toujours dans le *Journal de la Société d'utilité publique*, sur les dits essais de Mézery.

« Depuis dix ans, nous élevons des vers à Mézery, dans le but d'acclimater une graine excellente que nous avons reçue de France et qui réussit à souhait dans notre pays, malgré sa température si variable, les vers qui en proviennent sont robustes et point victimes des nombreuses vicissitudes, telles que les orages, le bruit, les odeurs bonnes ou mauvaises, en général si fâcheuses pour les autres espèces de ces animaux qu'on voit ailleurs.

« Nous avons essayé d'en élever en plein air, en les plaçant sur un mûrier planté dans une basse-cour. Ils y prospéraient et déjà ils étaient parvenus à une certaine grosseur, lorsqu'ils devinrent la proie des oiseaux et de la volaille.

« Quelques centaines que nous avions de trop

cette année ont été jetés dans une prairie, sans penser le moins du monde qu'ils pussent survivre à cet abandon; mais quelle n'a point été notre surprise, en trouvant au bout d'une dizaine de jours, à la place des vers, une foule de cocons, petits, il est vrai, et de mauvaise qualité, mais cependant sœurs et pouvant se dévider, ce qui prouve à quel point notre graine est acclimatée, puisque, en dépit de la fraîcheur des nuits et d'une abondante pluie, ces enfants perdus avaient cependant bâti leur maison ou plutôt filé leur tombeau. »

Une magnanerie à Tolochenaz.

Enfin, à la première séance de la Société séricicole, fondée à Morges le 15 février 1844, M. Kaupert, propriétaire à Tolochenaz, lut une notice historique sur une magnanerie établie à Tolochenaz.

M. Kaupert débuta en 1835 par une petite plantation de mûriers, qu'il trouva au choix dans la belle pépinière de Malley. La reprise de ces arbres fut prompt et leur végétation facile.

M. Kaupert visita, en 1838, plusieurs établissements français. Il rapporta du château des Bayles, dans la Drôme, où il s'était complètement initié à la sériciculture, 40 vers dans une petite boîte. Malgré les intempéries dont il souffrit pendant le voyage, — il entra en Suisse par Grenoble et Chambéry — il conserva ses jeunes colons non seulement intacts, mais plus prospères encore qu'au départ.

M. Kaupert, dans sa notice, donne sur l'installation des vers de Tolochenaz et sur son établissement séricicole des renseignements fort intéressants, mais que nous ne pouvons reproduire ici, faute de place. C'est plutôt, du reste, affaire d'un journal spécial (voir *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, année 1844, page 33).

Posant la question : « La culture de la soie convient-elle à notre pays et pouvons-nous espérer de la rendre indigène chez nous ? » M. Kaupert, citant de nombreux faits et après de judicieuses considérations, basées sur l'expérience, concluait en disant :

« Ces faits sont propres à jeter une nouvelle vie dans l'industrie suisse, en dotant son sol d'une culture multiple fort lucrative, dont la marche est toute tracée et dont le succès est dorénavant certain. »

Une société vaudoise de sériciculture.

Comme on l'a vu plus haut, une société séricicole s'était fondée en 1844, dans le canton de Vaud. C'est le 15 février, à Morges, qu'eut lieu la séance constitutive. On y était accouru de tout le canton. Un comité, avec M. Kaupert comme président, fut nommé et chargé de rédiger une instruction sur la culture du mûrier et d'encourager, avant tout, la plantation de cet arbre, base de l'industrie séricicole.

Des échantillons de cocons apportés de Bex, de Grancy et de Tolochenaz, qui tous se le disputaient en beauté, charmèrent les yeux de l'assemblée, tout en faisant naître chez elle l'espérance légitime de voir fleurir bientôt dans notre canton la belle industrie séricicole.

Hélas ! un si beau zèle ne fut pas récompensé comme il le méritait. L'élevage du ver à soie ne s'établit pas dans notre canton et la Société séricicole vaudoise n'eut pas longue carrière. Il ne manqua peut-être aux créateurs de ce louable mouvement qu'un peu plus d'encouragement de la part des autorités et de la population. Et puis, il faut savoir le reconnaître, nous ne sommes guère persévérants ; nous nous laissons trop facilement rebuter par les premiers échecs.

A l'Ecole normale.

En mai 1853 déjà, selon une *Notice historique* sur les Ecoles normales du canton de Vaud, rédigée par MM. Henri Mayor, Lucien Jayet et notre ami François Guex, — qui fut directeur de cet établissement, — M. le Dr A. Chavannes offrit de donner aux élèves garçons un petit cours gratuit sur « l'éducation des vers à soie ». L'offre fut acceptée et l'essai réussit. Directeur et élèves suivirent le cours avec un vif intérêt. 6 à 7000 vers fournirent 24 livres (à 500 grammes) 10 onces de beaux cocons.

Le 12 août, M. le directeur demanda que le cours fût continué.

« Nos élèves, disait-il, se formeraient à la sériciculture et, une fois placés, ils pourraient, petit à petit, introduire dans nos campagnes cette nouvelle industrie. Pour commencer à réaliser ce pro-

jet, il conviendrait de planter *quelques mûriers sur la terrasse* de l'Ecole normale (à la Cité). »

On acheta des mûriers avec une partie de l'argent retiré de la vente des cocons, et M. le jardinier Chevalley en planta treize, au prix de 2 francs pièce, rendus plantés, tuteurs compris. Si leurs feuilles furent peu à peu inutilisées, leurs fruits, en revanche, furent longtemps le régal des jeunes élèves.

Les derniers mûriers.

Terminons par quelques souvenirs personnels de M. G.-A. Bridel.

Des essais de sériciculture ont dû être faits aussi dans sa campagne de l'avenue de Beaulieu, par feu M. le pasteur Audemars.

M. Bridel a connu plusieurs jeunes garçons qui, à Lausanne, ont élevé des vers à soie, dans un intérêt plus zoologique qu'industriel. Toutefois, il croit que M. Maurice Auberjonois, fils aîné de M. Gustave Auberjonois, et qui fut, hélas ! enlevé à la fleur de l'âge, avait poussé plus loin et dans une autre direction ses expériences.

Il y a des mûriers blancs au Languedoc. Il y en avait dans un jardin à la rue Saint-Pierre, où l'on a élevé l'immeuble qui porte le nom de « Tourelles St-Pierre ». Un autre mûrier blanc se trouvait place du Crêt et fut coupé il y a une dizaine d'années.

* * *

Au moment où l'on s'évertue, en Suisse, poussé, talonné par les circonstances, à développer nos cultures et nos industries et à en introduire de nouvelles, dans l'espoir de nous libérer le plus possible de la tutelle économique de l'étranger, il nous a semblé qu'il n'était pas sans intérêt de rappeler les efforts louables, si non persévérants, tentés jadis pour l'établissement, chez nous, de la sériciculture, les résultats encourageants constatés, et l'opinion, très favorable à ces efforts, de personnes dont la compétence ne saurait être mise en doute.

Devant le juge. — *Le président* : Pourquoi donc vous enivrez-vous de pareille façon ?

L'inculpé : Hélas ! monsieur le président, c'est pour noyer mon chagrin.

Le président : Et cela vous réussit ?

L'inculpé : Oh ! pas trop... Il surnage.

Le bon moyen. — Jean-Louis se plaint :

— Je sais pas ce qu'il a notre veau ; y ne veut pas têter...

La Julie :

— Eh bien, fais-le nommer municipal : y boira assez !

Au foyer du « Conteur ».

Nouveaux abonnés dès le 1^{er} janvier

1918 : MM. Müller, syndic, à Yverne ; Chabloz, syndic, à Roche ; Brandt, pharmacien, à Lausanne ; Pavillard, chef de bureau, Lausanne ; Dr Gfeller, Lausanne (procuré par M. Delessert, directeur) ; Cachemaille, contrôleur, Lausanne ; Nicod, conseiller d'Etat, Lausanne ; Bataillard, député, Pampigny ; Groux, chef d'exploitation, B. A. M., Apples ; Baumgartner-Dutoit, Lausanne ; Herzog-Dussin, Lausanne ; Mlle Jacottet, Emma, Lausanne ; MM. Pittet, Victor, laitier, St-Martin, Fribourg (procuré par M. le Dr Matter, à Oron) ; Dr Joly, Aigle ; A. Chaudet, Corsier s. Vevey ; Gallaz, buraliste, Diablerets ; Cercle radical Montreusien, Montreux ; Samuel Perrier, président, Ollon ; A. Bonzon, Ollon ; Chapot, Félix, dépositaire postal, Trient ; Mlle Henry, asile Espérance, Etoy ; MM. Trottet, Genève ; Fr. Jaques, art. peintre, Nyon ; Ch. Marchand, La Plaine ; Thévoz-Jarry, En Coppoz ; Corthésy, Mézières (Vaud) ; O. Pasche, télégraphiste, Tavannes ; Mme Veuve Cropt, St-Triphon.

Grand Théâtre. — Mardi 29 courant, nous aurons une représentation vraiment extraordinaire de la comédie de Halévy : *l'Abbé Constantin* — une vraie pièce de famille — avec M. de Féraudy, de la Comédie française.

Kursaal. — Aujourd'hui samedi, en soirée, à 8 1/4 h., et demain dimanche, en matinée à 2 1/4 h. et en soirée à 8 1/4 h., *La Fille du Régiment*, l'opéra comique de Donizetti et *Le Phoque*, comédie en 1 acte.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE
BOITE
10 POUDES : F^r 150
TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS